

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME - COMMUNE DE AUBIAT

CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2025 à 20h30

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, BARDIN Stéphane.

Présents : Mme FUENTES CARMEN - M ROCHE Philippe – Mme QUINET Eliane adjoints.
M BERGER Frédéric - M BOSSARON Pascal - M MENDES Teddy - Mme JAFFEUX Christine - M ABAD Mickaël
– Mme PINON Sandra - M RICHARD Charles-Henri -- M BOUHIER Emmanuel, conseillers municipaux.

Absents : : Mme RAYNAUD Catherine (pouvoir à M. BOUHIER) - Mme BAYLE Léa (pouvoir à Mme JAFFEUX)

ORDRE DU JOUR

Commune Investissement

- Opération 116 Voirie – Approbation devis réfection voirie rue de la rodde – chemin de la canière Délibération
- Opération 116 Voirie – Approbation devis réfection voirie place de batailles Délibération
- Opération 118 Aménagement – Approbation devis création parking rue du château d'eau Délibération
- Opération 110 Bâtiments Communaux – Approbation devis rideau PVC préau mairie Délibération
- Opération 119 Véhicules Communaux – Approbation devis broyeur Délibération
- Décision modificative – crédits supplémentaires Délibération

Délibérations diverses

Questions et informations diverses

DELIBERATION N° 24/2025

OPERATION 116 – REFECTION VOIRIE RUE DE LA RODDE ET CHEMIN DE LA CANIERE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de réaliser une réfection de la voirie rue de la Rodde et chemin de la Canière.

Il présente les devis :

Réfection rue de la Rodde :

AES

Devis 96-05-25 (Réparation ponctuelle chaussée) : 23 805.53 € HT 28 566.64 € TTC

Devis 97-05-25 (Reprofilage chaussée) : 32 195.53 € HT 38 634.64 € TTC

LTP

Devis 25074 : 26 063.00 € HT 31 275.60 € TTC

Réfection Chemin de la Canière :

AES

Devis 98-05-25 : 7 565.50 € HT 9 078.60 € TTC

LTP

Devis 25077 : 11 750.00 € HT 14 100.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve les devis :

LTP

Devis 25074 : 26 063.00 € HT 31 275.60 € TTC

LTP

Devis 25077 : 11 750.00 € HT 14 100.00 € TTC

- précise que la commune de Bussières et Pruns participera au paiement de la réfection de la rue de la Canière à hauteur de 40 % soit 4 700 € HT – 5 640 € TTC
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2025 à l'opération 116 voirie
- précise que ces travaux sont inscrits au FIC 2025 et que ces devis réactualisés seront transmis aux services concernés
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier

DELIBERATION N° 25/2025

OPERATION 116 – REFECTION VOIRIE PLACE DES BATAILLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de réaliser une réfection de la voirie place des batailles.

Il présente le devis :

Réfection place des batailles :

LTP

Devis 25140 : 1 500.00 € HT 1 800.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve le devis LTP 25140 : 1 500.00 € HT 1 800.00 € TTC
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2025 à l'opération 116 voirie
- précise que ces travaux sont inscrits au FIC 2025 et que ces devis réactualisés seront transmis aux services concernés
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier

DELIBERATION N° 26/2025

OPERATION 118 – AMENAGEMENT BOURG CREATION PARKING RUE DU CHATEAU D’EAU – APPROBATION DEVIS

Monsieur le Maire informe l’assemblée de la nécessité de réaliser un parking rue du château d’eau dans le cadre de l’aménagement bourg.

Il présente les devis :

AES

Devis 98-05-25 : 17 590.00 € HT 21 108.00 € TTC

LTP

Devis 25072 : 19 780.00 € HT 23 736.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,

- approuve le devis LTP 19 780.00 € HT 23 736.00 € TTC
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2025 à l’opération 118 Aménagement Bourg,
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier
-

DELIBERATION N° 27/2025

OPERATION 110 – RIDEAU POUR LE PREAU

Monsieur le Maire informe l’assemblée de la nécessité d’acheter un rideau PVC pour fermer occasionnellement le passage entre le préau de la mairie et le jardin.

Il présente le devis :

MATUSSIÈRE STORES ET HABITAT

Devis rideau : 2 460.00 € HT 2 952.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,

- approuve le devis MATUSSIÈRE STORES ET HABITAT 2 460.00 € HT 2 952.00 € TTC
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2025 à l’opération 110 Bâtiments Communaux
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier

DELIBERATION N° 28/2025

OPERATION 119 – ACHAT BROYEUR POUR MICRO TRACTEUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'acheter un broyeur à atteler au micro-tracteur. Il présente le devis :

MAISON AUDEBERT

Broyeur à axe horizontale STARKS KS 135 : 1 705.00 € HT 2 046.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve le devis MAISON AUDEBERT 1 705.00 € HT 2 046.00 € TTC
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2025 à l'opération 119 Véhicules Communaux
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier

DELIBERATION N° 29/2025

BUDGET PRIMITIF 2025 - DECISION MODIFICATIVE Crédits supplémentaires

Monsieur le Maire rappelle le vote du budget Commune 2025. Il explique que la commune souhaite acquérir un nouveau broyeur mais que cette dépense n'a pas été prévue au budget 2025. Il indique qu'il y a lieu de procéder à un crédit supplémentaire de la manière suivante :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2158 / 114	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 046.00	
Total		2 046.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
16 / 1641 / 114	Emprunts en euros	2 046.00	
Total		2 046.00	0.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve les crédits supplémentaires ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations comptables correspondantes.

DELIBERATION N° 30/2025

CREATION DE POSTE PERMANENT - ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE 24/35ème

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

ARTICLE 1 :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé,
- le temps de travail du poste,
- le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984. Dans ce cas, sont précisés : le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal, en date du 17/02/2025,

ARTICLE 2 :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- de créer 1 emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 24/35ème ;

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 07/07/2025,

Le tableau des effectifs ainsi modifié est joint en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

ADOpte à l'unanimité des membres présents et représentés.

DIVERS

➤ **Aménagement stationnements gare ferroviaire**

Monsieur le Maire explique avoir reçu la propriétaire d'un terrain situé aux Charmes de Randan. Une partie de sa propriété est située en zone réservée (environ 500 m²). Il propose aux élus de faire une offre d'achat afin d'acquérir cette zone réservée qui sera nécessaire au futur aménagement des abords de la gare ferroviaire. Les élus proposent de faire une offre supérieure à la valeur du terrain agricole soit 4 000 €.

➤ **Distribution flyers et bulletins communautaires**

Monsieur le Maire sollicite les élus pour distribuer les flyers concernant les festivités du 14 juillet ainsi que le bulletin communautaire. Un formulaire d'inscription au registre des personnes vulnérables sera également distribué.

➤ **Elections municipales 2026**

Monsieur le Maire annonce avoir pris la décision de ne pas se représenter aux élections municipales d'Aubiat en 2026.

Le communiqué suivant sera diffusé à l'issue du conseil municipal :

« Chères habitantes, chers habitants d'AUBIAT,

Suite à une réflexion menée depuis plusieurs semaines, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections municipales d'AUBIAT en 2026.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, car vous connaissez mon attachement à notre commune ! Mais pour réussir dans cette mission de Maire, il faut être en capacité de se dépasser et de s'engager à 200% et aujourd'hui cela me semble difficile de se projeter avec cette intensité pour les 6 ou 7 années à venir.

En tant qu'enfant du pays, fils d'agriculteur de Persignat, on m'a inculqué, très jeune, le goût de l'engagement collectif et de l'effort personnel, j'ai donné sans compter de mon temps et de mon énergie depuis bientôt 25 ans comme élu municipal dont 18 années comme Maire de nos villages. Servir notre commune, au cours de toutes ces années, aura été un grand honneur, une immense fierté, une expérience humaine et collective extraordinairement enrichissante, faite de défis, de beaux projets réalisés, de belles rencontres et d'engagements partagés.

J'ai toujours exercé cette fonction avec bon sens, sincérité, responsabilité, sans sectarisme toujours dans l'intérêt général.

Je tiens à vous remercier très chaleureusement toutes et tous habitants de la commune vous qui m'avait accordé votre confiance, je pense également aux membres de l'équipe municipale actuelle et à tous les anciens élus avec qui j'ai travaillé.

J'ai une tendresse particulière et une infinie reconnaissance pour tous mes adjoints qui m'ont accompagné avec fidélité et honnêteté lors de mes 3 mandats de Maire.

Je n'oublie pas non plus de remercier tous les agents communaux et les enseignantes qui s'engagent au quotidien pour vous ou nos enfants, ainsi que les responsables associatifs de notre belle commune !

Je reste pleinement mobilisé jusqu'à la fin du mandat et je souhaite, par anticipation, pleine réussite à celles et ceux qui prendront la relève et continueront à faire vivre nos villages et la démocratie locale.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été harmonieux et reposant.

Avec toute ma reconnaissance »

Stéphane BARDIN

Maire de la commune d'AUBIAT

Prochains conseils : mardi 9/09

Table des délibérations

N° délib	Intitulé	Date de réception en préfecture
N°24	OPERATION 116 – REFECTION VOIRIE RUE DE LA RODDE ET CHEMIN DE LA CANIERE	11/07/2025
N°25	OPERATION 116 – REFECTION VOIRIE PLACE DES BATAILLES	11/07/2025
N°26	OPERATION 118 – AMENAGEMENT BOURG CREATION PARKING RUE DU CHATEAU D’EAU – APPROBATION DEVIS	11/07/2025
N°27	OPERATION 110 – RIDEAU POUR LE PREAU	11/07/2025
N°28	OPERATION 119 – ACHAT BROYEUR POUR MICRO TRACTEUR	11/07/2025
N°29	BUDGET PRIMITIF 2025 - DECISION MODIFICATIVE	11/07/2025
N°30	CREATION DE POSTE PERMANENT ADJOINT ADMNISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE 24/35ème	11/07/2025